

Démarche : Inscription à l'examen probatoire du Diplôme d'État d'Alpinisme-Guide de Haute-Montagne 2026

Organisme : Ecole Nationale de ski et d'alpinisme, ministère de l'éducation nationale

Identité du demandeur

Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	

Formulaire

Ce formulaire vous permettra de déposer votre dossier d'inscription à l'examen probatoire du Diplôme d'État d'Alpinisme-Guide de Haute-Montagne.

Vous avez jusqu'au 01/02/2026 pour déposer votre dossier.

Date de naissance

Lieu de naissance

N° département de naissance

Adresse

Code postal

Ville

Numéro de téléphone portable

Personne à prévenir

Indiquer Nom, Prénom, numéro de téléphone.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Pièce d'identité

Joindre une copie de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport en cours de validité.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Attestation de recensement

Joindre une copie de votre attestation de recensement et du certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté uniquement si vous êtes âgé(e)s de moins de 25 ans et de nationalité Française.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Premiers secours civiques de niveau 1

Joindre une copie de votre attestation "Premiers secours civiques de niveau 1" ou son équivalent.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Certificat médical

Joindre le certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement de l'alpinisme datant de moins de 1 an à la date de l'ouverture des épreuves (09 mars 2026).

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Liste de courses et escalades réalisées

JOINDRE OBLIGATOIREMENT la liste de courses et escalades réalisées dont les courses obligatoires apparaissent sur la liste fixée et communiquée par l'Ecole Nationale de Ski et d'Alpinisme téléchargeable sur le site internet www.ensa.sports.gouv.fr après avis de la section permanente de l'alpinisme de la commission de la formation et de l'emploi du Conseil supérieur des sports de montagne.

Au moment de l'envoi vous devez impérativement dater, signer et surtout ne pas oublier de rajouter la mention manuscrite au dessus de la signature.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ DISPENSE ÉPREUVE DE SKI EN TOUTE NEIGE TOUT TERRAIN

Afin de bénéficier de la dispense de l'épreuve SKI, veuillez joindre :

- soit une copie du brevet d'Etat d'éducateur sportif du premier degré, option "ski alpin", ou du diplôme d'Etat de ski-moniteur national de ski alpin ;
- soit une copie du brevet national de pisteur secouriste, option "ski alpin", deuxième degré ;
- soit un courrier justifiant que vous êtes un ou une athlète inscrit sur la liste de haut niveau en ski-alpinisme.